



L'essentiel

Mieux connaître
l'action régionale

L'essentiel

Mieux connaître l'action régionale

SOMMAIRE

04 REPÈRES

10 TRANSPORTS

14 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

19 FORMATION ET EMPLOI

23 LYCÉE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

28 DÉVELOPPEMENT DURABLE

31 RURALITÉ ET AGRICULTURE

34 QUALITÉ DE VIE

43 INTERNATIONAL





Première région économique française, l'Île-de-France représente à elle seule 31 % du produit intérieur brut (PIB) de notre pays. Elle a tous les atouts pour devenir la première région d'Europe. Elle bouillonne de talents, d'idées et de capitaux. Grande région urbaine et rurale, avec une population de 12 millions d'habitants répartis dans huit départements dynamiques, elle dispose de lieux prestigieux qui forment son identité - universités, grandes

écoles, entreprises, musées. Elle est à la pointe de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité. Elle est aussi la première destination touristique au monde.

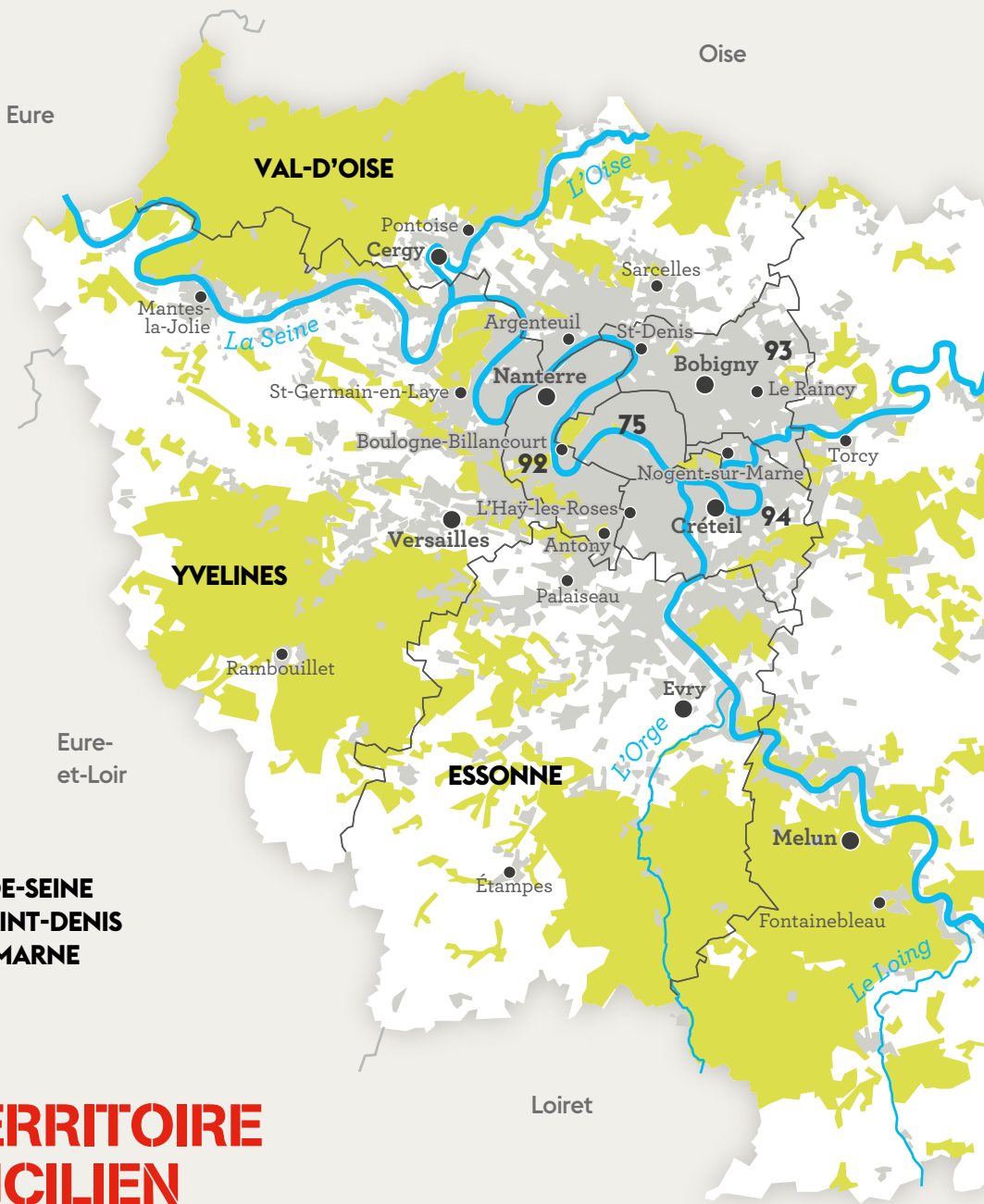
Notre région a tout pour gagner la bataille des métropoles et nous devons aller encore plus loin et plus vite, à l'heure des mutations technologiques ; renforcer son attractivité à l'international à l'heure du Brexit pour faire en sorte que les investisseurs étrangers se localisent sur notre territoire ; faire ressentir aux Franciliens la fierté d'appartenir à une région unique et solidaire ; enfin, valoriser et accompagner au quotidien les territoires et leurs acteurs tout en réduisant les fractures sociales et territoriales.

Pour cela, nous assumons résolument nos compétences, nous engageons la révolution des transports pour les usagers et voulons assurer un aménagement harmonieux du territoire. Nous agissons pour faire des lycées des lieux de réussite pour tous. Nous investissons, nous soutenons les entrepreneurs dans leurs projets de création, de développement et d'innovation pour créer des emplois en Île-de-France.

Vous trouverez dans cette publication les actions et les dispositifs mis en œuvre, au service de tous les Franciliens, depuis notre arrivée en janvier 2016.

Valérie Pécresse

Présidente de la Région Île-de-France



- 75 PARIS
- 92 HAUTS-DE-SEINE
- 93 SEINE-SAINT-DENIS
- 94 VAL-DE-MARNE

10 KM

LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Eau



Espace urbain

21%

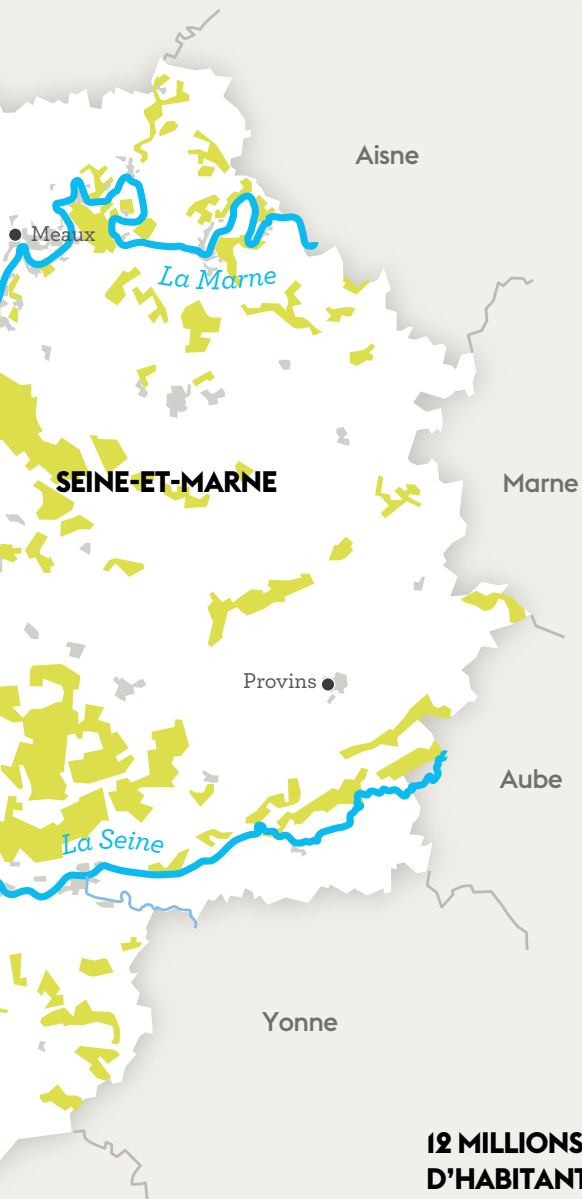
Espace boisé, milieu naturel

28%

Espace agricole

50%

ÎLE-DE-FRANCE CHIFFRES-CLÉS



**12 MILLIONS
D'HABITANTS**

18%
de la population
française

2%
de la surface du
territoire français



**32,4 millions de
visiteurs par an**
1^{re} destination
touristique mondiale



31% du PIB national
PIB par habitant :
53 617 euros



6 millions d'emplois
salariés et non salariés



**944 000
entreprises**



**1^{re} concentration
européenne**
de recherche
& développement



25% des étudiants
français
19% des lycéens
français

CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Comment fonctionne-t-il ?

L'EXÉCUTIF



1 Présidente
Valérie Pécresse



7 vice-présidentes

- Chantal Jouanno > Vice-présidente chargée de l'écologie et du développement durable
- Anne Chain-Larché > Vice-présidente chargée de la ruralité et de l'agriculture
- Stéphanie Von Euw > Vice-présidente chargée des affaires européennes
- Agnès Evren > Vice-présidente chargée de l'éducation et de la culture
- Farida Adlani > Vice-présidente chargée de l'action sociale, de la santé et de la famille
- Faten Hidri > Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Marie-Carole Ciuntu > Vice-présidente chargée de l'administration générale



8 vice-présidents

- Jérôme Chartier > Vice-président chargé de l'économie et de l'emploi
- Stéphane Beaudet > Vice-président chargé des transports
- Frédéric Péchenard > Vice-président chargé de la sécurité
- Stéphane Salini > Vice-président chargé des finances
- Patrick Karam > Vice-président chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative
- Geoffroy Didier > Vice-président chargé du logement et de la politique de la ville
- Didier Bariani > Vice-président chargé du Grand Paris et de la coopération interrégionale
- Othman Nasrou > Vice-président chargé de l'action internationale et du tourisme

DÉMOCRATIE CITOYENNE

Conseil régional des jeunes
(CRJ)



140 membres

> www.iledefrance.fr/CRJ

Conseil économique, social
et environnemental
de la Région (Ceser)



128 membres

> www.ceser-iledefrance.fr

Conseil consultatif
des citoyens handicapés

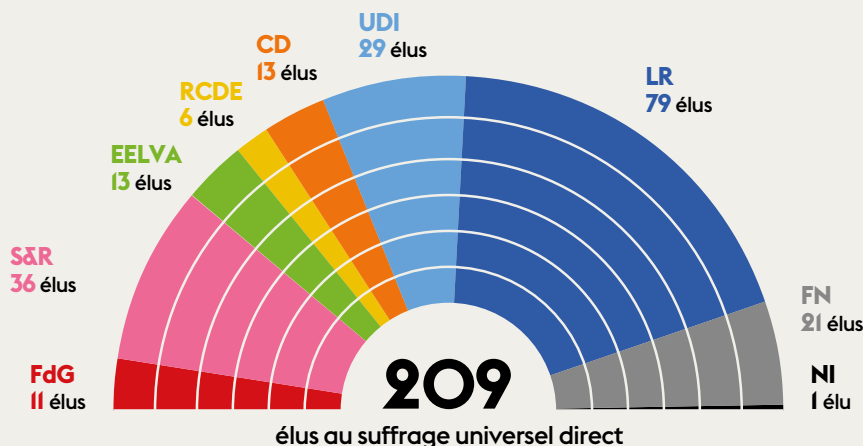


34 membres

> www.iledefrance.fr

L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

Elle se réunit en séance plénière environ une fois tous les mois. Ces décisions sont mises en œuvre par la commission permanente - composée de la Présidente, des vice-présidents et de 44 élus régionaux désignés à la proportionnelle - qui siège au même rythme.



FdG : Groupe Front de Gauche, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Ensemble et République & Socialisme
S&R : Groupe Socialiste & Républicain
EELVA : Groupe Europe Écologie Les Verts et Apparentés
RCDE : Groupe Radical Citoyen Démocrate Écologiste et Apparentés

CD : Groupe du Centre et des Démocrates
UDI : Groupe Union des Démocrates et Indépendants
LR : Groupe Les Républicains
FN : Groupe FN - IDF Bleu Marine
NI : Non inscrit

Plus d'informations sur

> www.iledefrance.fr/conseil-regional

LA CHARTE POUR UNE NOUVELLE ÉTHIQUE POLITIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

La présidente de la Région, Valérie Pécresse, a placé son mandat sous le signe de nouvelles pratiques politiques, transparentes et exemplaires. Dès la première séance du conseil régional de la mandature, elle a fait adopter une charte éthique, dont voici les principaux engagements.

Retrouvez l'intégralité de la charte sur
> www.iledefrance.fr



Création d'une commission d'éthique indépendante



Pas de logements régionaux pour les élus et leurs proches



Réduction immédiate de l'indemnité mensuelle d'un élu qui comptabilise plus de 30 % d'absences non justifiées



Interdiction des recrutements familiaux



Déclaration de patrimoine et d'intérêts



Cadeaux et invitations strictement encadrés



Trois fois moins de voitures de fonction

L'ADMINISTRATION RÉGIONALE

Met en œuvre et applique les décisions de l'assemblée et de l'exécutif.



1 800
agents au siège



8 500
agents dans les lycées

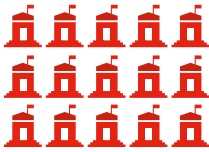


Le médiateur régional : un mode alternatif, amiable et gratuit de résolution des litiges entre les services de la Région et les citoyens.

UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA RÉGION EN 2018

À partir de 2018, l'ensemble des services de la Région sera réuni sur un même site dans le quartier des Docks à Saint-Ouen (93).

AUJOURD'HUI



15 sites
dans Paris



Loyer annuel
30 millions €

DEMAIN



1 site à
Saint-Ouen (93)



Loyer annuel
21 millions €

BÉNÉFICES ATTENDUS



Une modernisation du fonctionnement de la Région et l'augmentation de l'efficacité de son action



Une administration moderne, respectueuse des normes environnementales et d'accessibilité



Un rééquilibrage de l'activité du territoire à l'Est

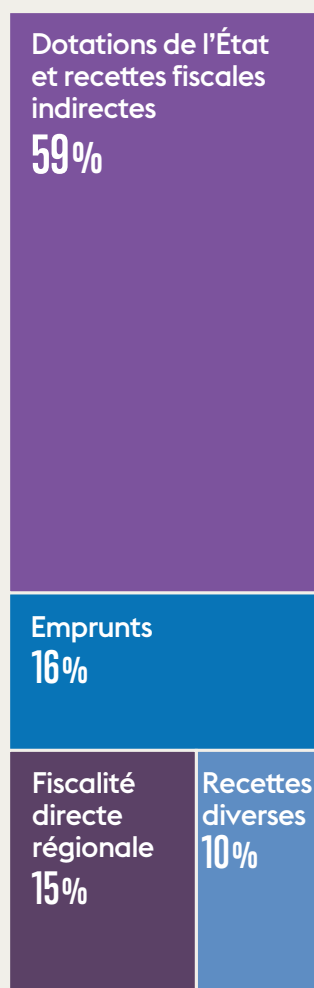


Des économies : 9 millions d'euros par an sur la location, hors vente des hôtels particuliers détenus par la Région dont la valeur est estimée à 250 millions d'euros

UN BUDGET RÉGIONAL DE 4,977 MILLIARDS D'EUROS

Le budget 2016 est un budget de relance de l'investissement qui se recentre sur les priorités des Franciliens. Il se concentre sur les transports, le développement économique et l'emploi, l'éducation, la culture, la sécurité.

RÉPARTITION DES RECETTES



RÉPARTITION DES DÉPENSES



Transports et mobilités :
1 385,5 millions €
28% du budget



Égalité sociale et territoriale :
335,4 millions €
7%



Économie, emploi et formation :
1 099,9 millions €
22%



Environnement et cadre de vie : 309,6 millions €
6%



Lycées (personnels techniciens, ouvriers et de service inclus) :
992,3 millions €
20%



Administration régionale :
202,9 millions €
4%



Charge de la dette :
593,2 millions €
12%



Affaires internationales et Europe : 59 millions €
1%



41

millions de déplacements
chaque jour.

1500

lignes de bus,
1484 km de voies
de RER et Transilien
et 8 lignes de tramway.

700

trains neufs ou rénovés
d'ici 2021.

ENGAGER LA RÉVOLUTION DES TRANSPORTS



La Région investit massivement pour moderniser et agrandir le réseau de transports en commun. Elle accompagne aussi le développement des nouveaux modes de déplacement comme l'usage partagé de la voiture ou le vélo. Enfin, elle s'est remise à investir dans les routes.

DAVANTAGE DE CAMÉRAS ET D'AGENTS DANS LES TRANSPORTS

Face à l'insécurité grandissante, la Région réagit. Pour protéger les voyageurs, elle prend les mesures nécessaires telles que la généralisation de la vidéo-protection et le déploiement d'agents de sécurité supplémentaires (voir le détail des mesures p. 36).



DU NEUF DANS LES GARES ET SUR LES RAILS

Symbole de la vétusté du réseau Transilien, la ligne P engage enfin sa mue : la Région a lancé l'électrification de la ligne de Gretz à Provins, permettant ainsi à la Seine-et-Marne de retrouver toute sa place au sein de la région. La ligne K Paris Nord - Crépy-en-Valois bénéficie quant à elle des nouveaux trains de banlieue « Francilien ». S'agissant du métro et du RER, les lignes 4 et 13 vont être automatisées tandis que la ligne E sera prolongée jusqu'à Mantes-la-Jolie. Les gares vont aussi bénéficier d'investissements massifs. Celle de Rosa Parks a ouvert ses portes dans le nord-est de Paris sur la ligne du RER E.

DES TRAINS VIDÉO-PROTÉGÉS, CLIMATISÉS ET À L'HEURE

D'ici 2021, 700 trains neufs ou rénovés seront mis en service sur les réseaux RER et Transilien. Un coup de jeune qui coûtera 8,5 milliards d'euros et changera la vie des Franciliens qui voyageront désormais dans des trains confortables, vidéo-protégés et fiables. Les trajets ne seront plus synonymes de galère, ils deviendront même des temps utiles, grâce au déploiement de la 4G sur le réseau et l'installation de prises pour recharger smartphones et tablettes.



» Rester connecté durant ses trajets

D'ici la fin de l'année 2016, 150 gares SNCF - sur les 350 que compte l'Île-de-France - seront équipées en Wifi gratuit. De son côté, la RATP s'est engagée à équiper ses 320 stations et tunnels en 3G/4G d'ici la fin 2017. Et la SNCF fera de même dans ses tunnels en 2018. Les voyageurs qui le souhaitent pourront travailler, regarder des vidéos, lire des journaux en ligne pendant leurs trajets.

C'EST PARTI POUR LE GRAND PARIS EXPRESS !

Avec 200 km de lignes supplémentaires et 68 nouvelles gares – toutes dessinées par des architectes de renom – le futur « super métro régional » va doubler le nombre de km du réseau actuel et changer le visage de l'Île-de-France. Les travaux ont démarré en avril 2016. Quand il sera achevé en 2030, 90% des Franciliens habiteront à moins de 2 km d'une gare. Le Grand Paris Express, ce sont quatre nouvelles lignes (15, 16, 17 et 18) et l'extension de quatre lignes existantes (4, 11, 12 et 14).



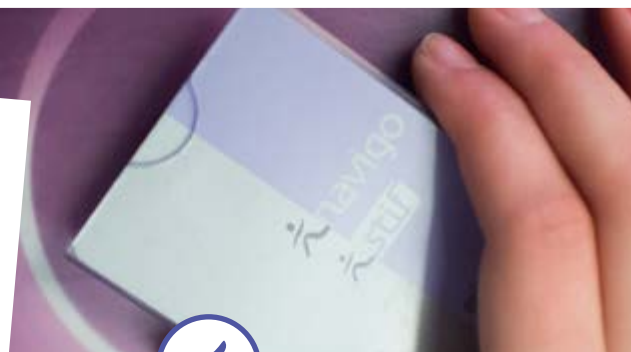
UN RÉSEAU VRAIMENT ACCESSIBLE

La Région veut rendre accessible le réseau de transports en commun, trains comme gares, avec une approche nouvelle centrée sur la personne : elle développe ainsi, en lien avec les associations de personnes en situation de handicap, des trajets 100% accessibles sur tout le réseau.

Les travaux d'accessibilité dans les gares, financés à 25 % par la Région, devraient permettre à terme de mettre aux normes 143 gares franciliennes du réseau SNCF. Par ailleurs, la Région participe au fonctionnement du réseau PAM, un service de transport à la demande pour les personnes handicapées, assuré de porte à porte dans chaque département.

UNE TARIFICATION PLUS JUSTE

Pour financer le passe Navigo à tarif unique et permettre à tous de se déplacer partout en Île-de-France, la Région a entrepris une action résolue contre la fraude aux titres de transport, dont le coût annuel est estimé par la Cour des comptes à 366 millions d'euros, soit 1 million d'euros par jour ! Elle poursuit sa participation au financement de la carte Imagine R, qui permet aux collégiens, lycéens, étudiants et apprentis de voyager à un tarif privilégié. Autre exemple de tarification sociale : pour favoriser l'accès à l'emploi des 16-25 ans, elle accorde la gratuité des transports à près de 17 300 jeunes en insertion. En revanche, par souci d'équité et d'équilibre financier, la Région a mis fin à la réduction de 75 % dont bénéficiaient les étrangers en situation irrégulière.



>> Fini le ticket de métro, place au « smart Navigo » !

Dès la fin de l'année 2016, avec le Smart Navigo, chaque usager pourra suspendre ou renouveler son forfait Navigo ou Imagine R en ligne. Résultat, plus besoin de passer au guichet à chaque début de mois, et donc fini les files d'attente interminables. Le Smart Navigo, c'est aussi l'arrivée du Navigo sur smartphone envisagée pour 2018 : les usagers pourront ainsi télécharger leur forfait directement sur leur téléphone grâce à l'application ViaNavigo et se servir de leur mobile pour valider leurs trajets. Pour ceux qui seraient dépourvus de smartphone, l'idée est de s'appuyer sur le paiement par carte bancaire sans contact. Autre innovation en vue, permettre au détenteur du passe Navigo d'avoir accès à tous les autres services de mobilité : Vélib', Véligo, Autolib', covoiturage, taxis, etc.

LE VÉLO GAGNE DU TERRAIN

Si le nombre de déplacements quotidiens à vélo a doublé en Île-de-France en 10 ans, les aménagements ne sont pas suffisants. Pour que le vélo devienne un véritable mode de transports complémentaire du métro ou du train, la Région va financer l'installation d'espaces sécurisés Véligo, qui manquent aujourd'hui dans les gares. Début 2016, 9 nouvelles stations Véligo ont été mises en service ; près de 120 devraient être accessibles d'ici 2017. Aujourd'hui, l'Île-de-France compte 3500 km de voies cyclables.



ET VOGUE L'ÎLE-DE-FRANCE

Le plus grand port fluvial de France est francilien. Chaque année, quelque 30 millions de tonnes de marchandises transitent par le port de Gennevilliers. Pour renforcer la vocation fluviale de son territoire, la Région s'est engagée dans le plan Vallée de la Seine qui court jusqu'en 2020. Dans ce cadre, elle va consacrer 9,7 millions d'euros pour moderniser des écluses et des barrages (Bougival, Suresnes, Méricourt) et régénérer des ouvrages. Des investissements au service d'une ambition : consolider le Grand Paris comme une ville-monde reliée à la mer, en faisant de la Seine un axe majeur de déplacement.

(source : CIPER Vallée de Seine)

UN AUTRE USAGE DE LA VOITURE

La Région participe à l'essor de l'éco-mobilité. Elle favorise l'usage partagé de la voiture : autopartage et covoiturage par exemple sont encouragés. Elle facilite le recours à différents modes de transports sur un trajet : 10 000 places de parking vont notamment être créées dans les gares pour que les habitants de Grande Couronne ne soient pas condamnés à prendre leur voiture. Elle participe également au développement du véhicule de demain ou encore multiplie les bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques.

LUTTER CONTRE LES BOUCHONS SUR LES ROUTES

Au moins 250 km de bouchons se forment tous les jours aux heures de pointe et parfois beaucoup plus : 529 km le 17 novembre 2015... un record ! Pour éradiquer les points noirs trop célèbres comme l'A4 au pont de Nogent ou le nœud de la N6 au pont de Villeneuve-Saint-Georges, la Région investit massivement : 200 millions d'euros vont être consacrés à la lutte contre la saturation du réseau routier d'ici 2021. Les Franciliens y gagnent en temps de parcours, en confort de trajet et en qualité de l'air. Parallèlement, le plan bus monte en puissance : ainsi, depuis avril 2016, les bus de la ligne Express reliant Massy à Saint-Quentin-en-Yvelines empruntent une voie réservée. Un gain de temps pour les voyageurs.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



142 000

créations d'entreprises dont 50 %
d'auto-entrepreneurs en 2015.

516 000

emplois dans les activités
liées au tourisme.

10 000

entreprises aidées
chaque année.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE FRANCILIEN



Désormais dotée d'un conseil stratégique pour l'attractivité économique et l'emploi, dirigé par un chef d'entreprise, la Région Île-de-France compte sur la créativité, le dynamisme et la diversité de ses entreprises, fers de lance de la croissance et de l'innovation.

AGIR AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Pour accompagner le développement des entreprises, de la création à la transmission, et favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, la Région mobilise des financements spécifiques : prêts d'honneur, fonds de garantie d'emprunt et aide au microcrédit pour les TPE et PME (sans caution du dirigeant). Et afin de mieux répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises, elle a ajusté ses aides liées au dispositif PM'up, désormais ouvert à l'ensemble des secteurs d'activité. Elle soutient également étroitement les acteurs de l'économie sociale et solidaire.



UNE SMART RÉGION !

En œuvrant pour déployer dans tous les départements franciliens des infrastructures très haut débit et en misant sur la carte de la numérisation dans tous les domaines (lycées, transports, tourisme, etc.), la Région affiche son ambition : faire de l'Île-de-France la première « Smart région » d'Europe, qui facilite les nouveaux modes d'organisation du travail, qui offre aux PME et aux laboratoires les moyens d'expérimenter, qui devient une référence en matière d'open data. Une région connectée, s'appuyant sur la vitalité des acteurs du numérique, des start-up, des fab labs et des espaces de coworking.



>> Le « prêt croissance »

Les petites et moyennes entreprises franciliennes se heurtent bien souvent au refus des banques quand elles souhaitent financer leur développement. Pour surmonter cette difficulté qui entrave leur activité économique et donc l'emploi, la Région lance avec Bpifrance le « prêt croissance » sans caution prise sur le dirigeant pour les TPE et les PME qui ont plus de 3 ans d'existence et moins de 50 salariés. Ce prêt concerne des montants compris entre 10 000 et 50 000 euros par an pour une durée de 5 ans.

FAIRE DE L'INNOVATION UN MOTEUR DE CROISSANCE

Avec plus de 7 400 brevets déposés en 2015, l'Île-de-France est la région la plus innovante d'Europe ! Pour que les innovations d'aujourd'hui dopent la croissance de demain, la Région renforce et simplifie ses aides à l'innovation. La Région soutient aussi les projets de lieux dédiés à l'innovation, tel que le Cargo, plus grand incubateur d'Europe, mais aussi le festival Futur en Seine.



>> Soutenir l'innovation des entreprises

Avec l'appel à projets Innov'up, la Région vise à soutenir les entreprises qui développent des projets intégrant des technologies innovantes telles que les objets connectés ou l'impression 3D. Une quinzaine de prototypes sont sélectionnés pour être notamment présentés et expérimentés lors du prochain festival Futur en Seine.



HOLLYWOOD-SUR-SEINE

L'Île-de-France est l'une des régions les plus filmées au monde. C'est aussi un vivier de talents, d'entreprises et d'emplois (plus de 140 000) dans le secteur de la création et de la production cinématographiques. Pour conserver son leadership, la Région encourage les tournages de films à gros budget, à fort impact économique, grâce à une politique volontariste (relèvement des seuils d'aide au cinéma et dispositif d'aide exceptionnelle aux tournages).

PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

En consacrant plus de 2 millions d'euros au dispositif Rebonds en 2016, la Région Île-de-France veut soutenir le plus efficacement possible les entreprises confrontées à des difficultés de trésorerie ou à des procédures de redressement judiciaire. Elle a également mis en place une cellule de veille destinée à intervenir auprès des entreprises le plus en amont possible, pour sauver l'activité et l'emploi. Parallèlement, un fonds de sauvegarde des commerces de proximité permettra désormais de mobiliser de nouvelles aides régionales en direction des territoires ruraux.



>> Un nouveau Conseil scientifique pour la recherche et l'innovation

Pour mieux appréhender les enjeux en matière de politique de recherche et d'innovation en Île-de-France, la Région a redéfini le rôle et les objectifs du Conseil scientifique.

Désormais, celui-ci a pour missions d'éclairer les questions relatives à la recherche et à l'innovation et d'aider la Région à définir sa stratégie dans ces domaines. Ce conseil est composé de 20 personnalités choisies en raison de leur reconnaissance scientifique.

[www.iledefrance.fr/
conseilscientifique](http://www.iledefrance.fr/conseilscientifique)



RELANCER LE TOURISME

Tête de pont de l'industrie touristique nationale avec 32,4 millions de visiteurs par an, l'Île-de-France déploie des efforts considérables pour relancer une fréquentation en baisse depuis les attentats de 2015. La Région a créé un fonds de soutien au secteur et place les métiers de l'accueil et du tourisme au cœur des formations professionnelles qu'elle finance. Des efforts indispensables pour les candidatures aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et à l'Exposition universelle de 2025, et pour l'avenir des 500 000 emplois concernés.



MISER SUR UNE IDENTITÉ CULTURELLE FORTE

La Région souhaite favoriser l'émergence d'une identité culturelle francilienne fondée sur l'accès des publics à la culture. Le tourisme culturel et patrimonial sera encouragé, qu'il s'agisse de la fréquentation des hauts lieux ou de la découverte du patrimoine du xx^e siècle. Une démarche qualité touristique sera engagée avec l'ensemble des acteurs de l'Île-de-France pour améliorer partout l'accueil des touristes et l'attractivité du territoire. Des parcours culturels seront créés afin de faire découvrir l'Île-de-France de façon innovante. C'est le cas d'un circuit « Impressionnisme » établi en partenariat avec la Normandie.

PROMOUVOIR LA RÉGION AUPRÈS DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

La Région Île-de-France s'est réaffirmée comme une destination majeure des investisseurs, des services financiers et des entreprises, notamment après le vote britannique en faveur du « Brexit ».

En parallèle de la mise en ligne d'un nouveau site Internet institutionnel en anglais, elle a ainsi lancé une campagne de communication digitale au Royaume-Uni, et écrit directement à 4 000 entreprises basées à Londres pour leur expliquer tous les avantages d'une relocalisation en Île-de-France.

>> La gastronomie à l'honneur

Autre projet d'envergure, la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis a été retenue dans le cadre du réseau de « Cités de la gastronomie », valorisant ainsi l'inscription du « repas gastronomique des Français » au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco.

La volonté de la Région est que ce lieu soit attractif, ouvert à l'international, et que les visiteurs puissent se l'approprier.



FORMATION ET EMPLOI



82 000

apprentis dans
135 centres de formation.

604

millions d'euros pour la
formation professionnelle
et l'apprentissage.

64 000

places de formation
supplémentaires en 2016
en Île-de-France.

SOUTENIR L'ACCÈS À LA FORMATION ET À L'EMPLOI



L'Île-de-France n'est pas épargnée par la hausse continue du chômage, qui touche près de 700 000 Franciliens. En cause, notamment, le décrochage scolaire et l'inadaptation de l'offre de formations aux besoins du marché du travail. La Région a décidé de revoir la carte des formations professionnelles, de mettre sur pied un programme de 100 000 stages pour les jeunes et de relancer l'apprentissage.

PROPOSER DES FORMATIONS PLUS ADAPTÉES ET EFFICACES

En 2016, la Région consacre plus de 300 millions d'euros au développement des compétences et des qualifications des demandeurs d'emploi et des salariés. En avril 2016, l'État et la Région se sont engagés mutuellement à doubler le nombre de places en formation pour les personnes en recherche d'emploi en Île-de-France. Ils vont financer 64 000 places de formation supplémentaires, ciblant les savoirs de base, les métiers du numérique, l'e-tourisme ou les éco-activités. En outre, la Région va plus loin en révisant, là aussi, la carte des formations.



REVALORISER L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est un passeport pour l'emploi : 7 jeunes sur 10 ont un contrat de travail dans les 6 mois suivant leur sortie du centre de formation des apprentis (CFA). Cette voie d'excellence, qui va du CAP aux diplômes d'enseignement supérieur, permet de s'épanouir dans plus de 1 000 métiers, de la gastronomie à l'artisanat d'art, de l'infographie aux travaux publics. La Région investit pour créer, équiper et moderniser les CFA et accompagner les jeunes. Son objectif est de préparer au moins 100 000 apprentis par an (contre près de 80 000 aujourd'hui). Pour cela, elle adapte les formations en apprentissage aux demandes des entreprises et aux bassins d'emplois et signe des contrats de performance avec les CFA. Elle travaille également au rapprochement du statut d'apprentis de celui des étudiants et à la prise en charge de l'enseignement du Code de la route en CFA.



LEVER LES FREINS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

La Région développe des dispositifs qui favorisent l'insertion professionnelle des jeunes, par la formation et l'alternance. Elle apporte ainsi son soutien aux missions locales, aux Écoles de la deuxième chance ou à Avenir Jeunes. En 2016, la Région a également mis en place un dispositif inédit : le programme 100 000 stages.



>> 100 000 premières expériences professionnelles pour les jeunes

Le programme 100 000 stages vise à déverrouiller l'accès des jeunes au monde du travail. Chaque année, 30 000 jeunes quittent l'école sans diplôme ni formation. À ces « décrocheurs » s'ajoutent tous ceux qui ne disposent pas d'un réseau pour décrocher ce précieux stage qui peut leur ouvrir la porte du travail. Dans certains endroits d'Île-de-France, le taux de chômage des 16-25 ans atteint 40 % ! Désormais, toute subvention de la Région est subordonnée au recrutement d'au moins un stagiaire, un apprenti ou un jeune en insertion.

www.iledefrance.fr/trouvez-un-stage



SOUTIEN AUX FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Chargée de la formation initiale des travailleurs sociaux, des aides-soignants et des sages-femmes, la Région finance les 23 centres de formation et 108 écoles paramédicales d'Île-de-France. La qualité de ces formations est capitale compte tenu des besoins liés au vieillissement de la population. Pour relever le défi, la Région améliore ces formations en intégrant mieux les approches pluridisciplinaires et la prévention. Elle aide désormais les établissements à rénover leurs locaux. Elle attribue des bourses aux étudiants sur critères sociaux, et garantit la gratuité des formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture aux demandeurs d'emploi et aux jeunes de moins de 25 ans non salariés.





>> Yes we code !

Dans le cadre de la révision de l'offre de formation, l'accent est mis sur l'apprentissage des langues étrangères et de la programmation informatique, deux « fondamentaux » du monde d'aujourd'hui, ainsi que sur les savoirs de base classiques.



SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE

L'économie créative emploie 500 000 personnes en Île-de-France : des talents que l'on retrouve dans le cinéma, la mode, l'architecture, le design, les métiers d'art, le livre, la photographie, le spectacle vivant, les jeux vidéo, la publicité... Ce secteur stratégique bénéficie du soutien de la Région, et toute la chaîne professionnelle est concernée : de la création à la production et à la diffusion (voir p.41).

GRANDE CAUSE RÉGIONALE 2016 : L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le marché du travail francilien reste encore largement fermé aux personnes en situation de handicap. C'est pourquoi la Région a décidé de décréter l'emploi des personnes handicapées Grande Cause régionale 2016. Cela se traduit par une sensibilisation de tous les instants des acteurs économiques, un soutien actif à Cap Emploi, et la volonté de donner l'exemple avec, très rapidement, au moins 6 % de collaborateurs en situation de handicap à la Région, contre 4,15 % aujourd'hui.

LYCÉE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



504 000

lycéens dont 411 000
dans le public.

1 077

millions d'euros pour les lycées
et l'enseignement supérieur.

686 000

étudiants.

ASSURER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DES LYCÉENS ET ÉTUDIANTS



Les lycées sont une responsabilité majeure de la Région. C'est là que se joue l'orientation professionnelle des jeunes Franciliens, et donc leur avenir. C'est aussi là qu'ils sont le plus vulnérables. La Région met en place une nouvelle politique pour que le lycée redevienne un lieu de promotion sociale, d'ambition et de réussite. Grâce à de nouvelles aides, elle encourage la poursuite des études dans le supérieur, où elle finance locaux et bibliothèques universitaires.

INVESTIR POUR DES LYCÉES MODERNES, SÉCURISÉS ET CONNECTÉS

La Région construit les lycées publics, entretient et rénove l'ensemble des 470 établissements publics franciliens. Objectifs : améliorer les lieux d'études et de vie parfois trop vétustes, développer les internats, rénover les cantines... En 2016, elle a revu son plan pluriannuel d'investissements pour notamment accélérer certains chantiers nécessaires à l'accueil des élèves du boom de naissances de 2000 jusque-là sous-estimé. La Région assure aussi la sécurité des établissements (voir p. 36), et investit pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap. Elle est désormais responsable de la maintenance informatique des établissements, et de l'achat des équipements tels que vidéo-projecteurs, imprimantes... La Région se fixe l'objectif de connecter l'ensemble des lycées au haut débit d'ici 2020.



S'ATTAQUER SANS TABOU AUX CAUSES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La lutte contre le décrochage scolaire est un axe prioritaire de la politique éducative régionale. La Région y consacre 1,9 million d'euros en 2016 et traite, depuis la rentrée, les causes scolaires en améliorant l'orientation, le repérage et le suivi des décrocheurs (seuls 8 % sont suivis pour l'instant) ainsi que les causes sociales en augmentant le nombre de places d'internat, en encourageant les Cordées de la réussite et autres dispositifs de tutorat. Elle s'attaque aussi aux pratiques addictives des lycéens, qui sont une des causes du décrochage scolaire.

>> Un lycée sans drogue ni alcool

La Région a adopté un plan pour lutter contre les addictions à la drogue et à l'alcool. D'abord, la prévention : la Région va proposer des formations en addictologie aux professeurs, et chaque lycée aura un référent « addiction ». Puis le dépistage : la Région propose de financer des tests de dépistage salivaires et/ou des éthylotests, après délibération du conseil d'administration pour les établissements qui le souhaitent. Leurs résultats, couverts par le secret médical, ne seront transmis qu'au lycéen majeur, ou à ses parents s'il est mineur. Selon la situation de l'établissement, la Région peut soutenir la prise en charge des jeunes consommateurs « addicts », et le proviseur pourra solliciter le concours de la Région pour mettre en place un plan de lutte contre les dealers et le trafic au sein du lycée et à ses abords.



EXPÉRIMENTER UN BUDGET D'AUTONOMIE

Les proviseurs et les enseignants sont les mieux placés pour évaluer les besoins de leurs élèves, repérer les situations de décrochage et développer les initiatives éducatives adaptées à leur établissement. Pour libérer les initiatives, la Région met en place un budget d'autonomie des lycées. Il financera des projets dans quatre domaines : innovation pédagogique (soutien scolaire, enseignement du codage, accueil de lecteurs étrangers...), vie lycéenne, investissements (petits travaux) et ressources humaines. Dans un premier temps, ce dispositif est une expérimentation ouverte aux établissements volontaires.

RÉCOMPENSER L'EFFORT ET LE MÉRITE

La Région accompagne les élèves dans leurs ambitions. Elle rétablit l'intégralité des bourses au mérite pour les bacheliers mention « très bien » issus de milieu modeste et relance les internats pour les jeunes en quête d'un cadre studieux. Enfin, elle offre à ceux qui n'ont pas obtenu le bac pour des raisons familiales, médicales ou sociales une bourse pour passer le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).



>> Ouvrir les lycées sur le monde de l'entreprise »

Lycées et entreprises sont aujourd'hui trop éloignés l'un de l'autre. Opérer un rapprochement et créer des liens entre eux s'avère essentiel pour préparer l'avenir des jeunes Franciliens. Partenariats lycées-entreprises, sensibilisation à l'entrepreneuriat, formation à la recherche d'emploi mais aussi immersion des enseignants en entreprise sont lancés pour y parvenir.





RÉTABLIR LES AIDES SOCIALES POUR TOUS LES LYCÉENS ET PRÉSERVER LA LIBERTÉ DE CHOIX DES PARENTS

Gratuité des manuels scolaires, aide à l'équipement, aide à la demi-pension ou encore aux frais de concours... Parce que la Région garantit la liberté scolaire, sans sélection par l'argent et sans idéologie, les dispositifs régionaux d'aides sociales sont rétablis à la rentrée 2016 pour les élèves des 204 lycées privés et bénéficient donc à tous les lycéens franciliens. La Région finance également les repas dans les cantines avec le dispositif ÉquiTables, une tarification basée sur le quotient familial des familles, qui est étendue à tous les départements franciliens (sauf Paris) depuis la rentrée 2016 et à Paris à la rentrée 2017. Un programme d'accompagnement scolaire pour des parcours d'excellence auprès de lycéens de quartiers relevant de la politique de la ville verra également le jour.



>> De « Grands Témoins contre le terrorisme »

Pour combattre la radicalisation dans les lycées, et en particulier l'idéologie djihadiste, la Région a mis en place un dispositif baptisé « Les Grands Témoins contre le terrorisme ». Des personnes directement touchées vont dans les lycées porter leurs témoignages bouleversants pour créer un choc émotionnel chez les jeunes et leur donner les clés pour décrypter les enjeux et s'armer intellectuellement face au fanatisme et aux discours de haine. Mme Latifa Ibn Ziaten, dont le fils a été assassiné par Mohamed Merah en 2012, et M. Samuel Sandler, qui a perdu son fils et ses petits-fils sous les balles du même terroriste, parrainent cette initiative.



LE LYCÉE, LIEU D'OUVERTURE, DE SENSIBILISATION ET DE CITOYENNETÉ

De nombreuses actions éducatives, en lien avec la culture, l'égalité filles-garçons et la citoyenneté, sont encouragées par la Région dans les lycées. Un partenariat avec le Mémorial de la Shoah permet par exemple chaque année à près de 500 lycéens et apprentis de faire un voyage de mémoire à Auschwitz. Depuis la rentrée 2016, la Région accompagne les équipes pédagogiques dans la lutte contre la radicalisation en lançant un cycle de conférences intitulé « Les Grands Témoins contre le terrorisme ».



AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ÉTUDES EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En matière d'enseignement supérieur, la Région soutient l'investissement immobilier et les bibliothèques universitaires, comme le campus Condorcet à Aubervilliers (93) ou encore le nouveau site Picpus-Nation à Paris pour l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle. Elle agit également en faveur de la poursuite des carrières des jeunes chercheurs et de la valorisation du doctorat.

>> Enrichir la qualité de la recherche francilienne

La Région Île-de-France finance des Chaires internationales d'excellence à destination des scientifiques étrangers de renommée de tous domaines :

sciences exactes, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, sciences appliquées et nouvelles technologies.

En 2016, 4 nouvelles chaires d'excellence seront financées à 100 % par la Région pour un montant total de 800 000 euros (soit 200 000 euros par chaire).



ENRAYER LA PÉNURIE D'ENSEIGNANTS GRÂCE AUX LOGEMENTS

Les académies de Versailles et de Créteil manquent de professeurs. Pour remédier à cette pénurie, la Région aide les enseignants volontaires à se loger, s'ils s'engagent à rester au moins 5 ans dans leur établissement (voir p. 40).



DÉVELOPPEMENT DURABLE

4

parcs naturels régionaux et 11 réserves naturelles régionales.

462

kg de déchets ménagers collectés par habitant et par an.

23,7

millions d'euros pour la lutte contre les pollutions, soit 32 % de plus qu'en 2015.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le développement durable est une priorité transversale de toutes les politiques régionales. Objectif : réduire l'empreinte écologique de l'Île-de-France, qui abrite 18 % de la population sur 2 % du territoire national.



>> Pacte pour la qualité de l'air

Dans le cadre de l'élaboration de son Pacte pour la qualité de l'air, la Région agit :
décongestion du trafic routier, modernisation des réseaux de transport, développement des énergies renouvelables notamment pour les logements... Elle a par ailleurs voté le principe d'une écotaxe sur les poids lourds en transit qu'elle demande à l'État de mettre en place.



POUR UNE RÉGION PROPRE

Responsable de la planification et de la gestion des déchets, la Région met en place des actions de prévention pour encourager les changements de pratiques, et de valorisation pour soutenir le réemploi et le recyclage. Face à la recrudescence des dépôts sauvages de déchets, elle a lancé un fonds d'urgence propreté doté de 1 million d'euros en 2016 pour financer des actions de nettoyage, de sensibilisation des populations et de prévention (une meilleure collecte des déchets des artisans, par exemple). Par ailleurs, la Région accompagne la création d'une filière de valorisation des déblais liés aux chantiers du Grand Paris Express.

POUR UNE RÉGION RESPIRABLE

Chef de file des collectivités territoriales pour l'air, l'énergie et le changement climatique, la Région est désormais associée aux cellules de crise en cas de pic de pollution. Un « fonds Air » de 1 million d'euros est créé cette année pour aider les Franciliens à renouveler leurs vieux appareils de chauffage bois. Dans les territoires ruraux, la Région construit des places de parking près des gares et encourage le coworking pour limiter les déplacements. Au total, plus de 1,5 million de Franciliens sont exposés à des niveaux de pollution trop élevés.





CAP SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Île-de-France est la région la plus énergivore de France. Pour entreprendre la révolution énergétique du territoire, la Région soutient les grandes infrastructures d'énergies renouvelables (unités de méthanisation, centrales de géothermie et chaufferies biomasse ou solaires). Elle soutient également la SEM énergies Posit'If, qui répond aux demandes des collectivités, copropriétaires et acteurs du tertiaire souhaitant maîtriser leur consommation énergétique.

UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

L'agriculture francilienne représente près de 5 000 exploitations, 12 000 emplois, et couvre une surface équivalant à la moitié du territoire. La Région aide les exploitations agricoles à relever les défis environnementaux auxquels elles doivent faire face et à limiter l'impact environnemental de leurs productions, action cofinancée par le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural). L'agriculture périurbaine, telle que le maraîchage, est encouragée, afin de préserver des terres dans des zones à forte pression foncière.



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La Région gère 11 réserves naturelles, 1 000 hectares caractérisés par des milieux naturels très variés et une importante biodiversité. Elle préserve et valorise la nature, mais encourage également la réintroduction des espaces verts en ville. Les parcs naturels régionaux sont aussi des territoires dont la Région préserve les richesses naturelles, culturelles et architecturales, et qui jouent un rôle majeur dans la transition écologique. Quatre parcs existent aujourd'hui : Vexin français, Oise-Pays de France, Haute Vallée de Chevreuse, Gâtinais français. Deux autres doivent voir le jour bientôt : celui de la Brie et des deux Morin et le Bocage gâtinais.



RURALITÉ ET AGRICULTURE



80 %

du territoire occupé par des terres agricoles et des espaces naturels.

1/6

des Franciliens vit dans une commune rurale.

58

millions d'euros de fonds européens pour le développement rural.

VALORISER LES TERRITOIRES RURAUX ET L'AGRICULTURE



Avec près de 80 % de sa surface recouverte d'espaces agricoles, forestiers et naturels, l'Île-de-France est une grande région rurale. Une vocation que la Région entend conforter.

DÉSENCLOVER LA GRANDE COURONNE

Grâce à un foncier plus accessible, les communes rurales de la Grande Couronne bénéficient de solides atouts pour attirer de nouveaux habitants. Mais elles souffrent d'un enclavement qui peut les pénaliser. Face à ce défi, la Région agit pour maintenir les commerces en milieu rural, développer les services de proximité – comme les maisons de santé –, préserver les terres agricoles et valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel et forestier. Elle développe aussi les mobilités : en 2016, elle a lancé l'électrification de la ligne P entre Gretz et Provins (77).



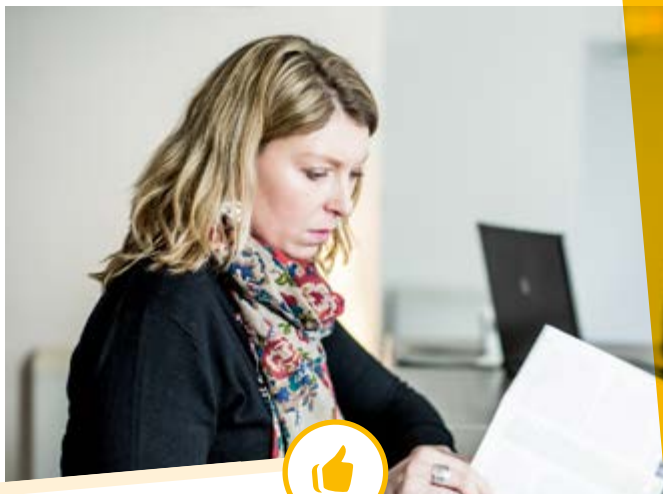
DOUBLER LES AIDES AUX TERRITOIRES RURAUX

L'équation est simple : 1 Francilien sur 6 vit dans une commune rurale. Désormais, 1 euro investi par la Région sur 6 est destiné aux territoires ruraux. En 2016, les aides aux territoires ruraux ont ainsi doublé. En outre, la Région accélère son action en faveur de la Grande Couronne, avec le plan « 1 000 bus », soit la mise en service de 1 000 bus supplémentaires, mais aussi par son soutien aux parcs naturels, véritables outils de développement économique. Enfin, la Région simplifie l'accès aux aides publiques, dont la complexité peut décourager les petites communes.

MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS

L'Union européenne met à la disposition des régions des centaines de millions d'euros destinés à financer des actions très concrètes pour le quotidien des habitants. Ces crédits, qui s'élèvent à 540 millions d'euros pour la période 2014-2020, permettent d'aménager le patrimoine rural pour développer les services et les filières agricoles, agroalimentaires et forestières. Consciente de cet enjeu, la Région a mis en place, en 2016, une nouvelle gouvernance des fonds européens. Avec un objectif clair : capter davantage de fonds européens au bénéfice des projets franciliens.





>> Coworking

L'Île-de-France ne compte que 140 lieux adaptés au travail à distance, alors que la demande nécessiterait d'en créer 1 000 d'ici 2025 pour environ 155 000 télétravailleurs. La Région investit dans la création et le développement de télécentres, d'espaces de coworking et de fab labs, particulièrement en zones rurales où les déplacements sont souvent longs et pénibles.



ENCOURAGER LES NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

Pour limiter les déplacements longs et fatigants, la Région s'engage en faveur du développement de nouveaux espaces de travail collaboratifs. Très présents dans la capitale, ces centres de coworking sont des solutions souples et efficaces pour répondre aux attentes des habitants de la Grande Couronne. C'est également le cas des fab labs, qui donnent à chacun l'accès à la conception et à la production numériques.

SOUTENIR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'Île-de-France compte quelque 5 000 exploitations agricoles, dont la moitié de plus de 100 hectares. Les grandes cultures et le maraîchage coexistent sur le territoire. Face à ces réalités contrastées, la Région soutient l'innovation et la modernisation des exploitations.



RELANCER LA FILIÈRE BOIS

Avec 250 000 hectares de forêt de production, l'Île-de-France dispose d'un potentiel important, porteur de richesses et d'emplois. Cette filière souffre toutefois d'une industrie de première transformation quasi inexistante : le nombre de scieries a été divisé par 10 en 30 ans ! Pour enrayer ce déclin, la Région soutient la mécanisation de la filière et la reforestation. Elle compte aussi structurer la filière bois-énergie, un secteur qui résiste plutôt bien à la crise grâce à l'implantation de chaufferies biomasse.

QUALITÉ DE VIE



20,5

millions d'euros pour la sécurité des Franciliens en 2016, soit deux fois plus qu'en 2015.

100

quartiers écologiques et innovants en projet.

12

îles de loisirs sur le territoire.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Renforcer la sécurité des Franciliens, prendre soin de leur santé, participer à la construction de leur logement, et s'assurer qu'ils ont accès à la culture, aux loisirs et au sport sont des objectifs essentiels pour améliorer la qualité de vie en Île-de-France. La Région s'y attache au quotidien.

Mieux protéger les Franciliens



Face à l'augmentation de la délinquance et à la menace terroriste élevée, la Région met des moyens pour renforcer la sécurité des Franciliens : vidéo-protection, portiques de sécurité, sanctuarisation des lycées, équipement des forces de sécurité...



AIDER LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DES COMMISSARIATS

La Région soutient financièrement la construction ou la réhabilitation des commissariats, afin qu'ils soient plus fonctionnels, plus proches des habitants et que les forces de l'ordre puissent y travailler dans de meilleures conditions. L'inauguration au printemps 2016 du nouveau commissariat des Mureaux (78), financé à 40 % par la Région, illustre cette volonté. Cette participation s'inscrit dans le cadre d'une convention avec le ministère de l'Intérieur.

LUTTER CONTRE LE TERRORISME

L'Île-de-France, région-capitale, est très exposée au risque terroriste. Les attentats de 2015 l'ont tragiquement confirmé. Pour aider l'État à y faire face, la Région finance la modernisation des équipements des forces de sécurité (police, gendarmerie, police municipale) : voitures avec vidéo embarquée, gilets pare-balles, flash-balls... Elle a également créé un fonds régional pour aider les établissements culturels, les équipements sportifs et les îles de loisirs à installer des portiques de sécurité, ainsi que les collectivités qui en font la demande à s'équiper en caméras de vidéo-protection.



ENGAGER UN PLAN ANTI-CAMBRIOLAGE POUR LES TERRITOIRES RURAUX

De novembre 2014 à octobre 2015, plus de 73 000 cambriolages ont été commis en Île-de-France. Pour lutter contre ce fléau, la Région s'est engagée dans un vaste plan anti-cambriolage en soutenant les opérations « Voisins vigilants » et en participant à la vidéo-protection des territoires : dans les communes qui en font la demande, elle finance des caméras, reliées en temps réel aux centres de visionnage des forces de l'ordre et placées aux endroits stratégiques, et permet ainsi de lutter contre la délinquance de voie publique. En 2016, 2 millions d'euros sont dédiés à ce plan.



SÉCURISER LES LYCÉES

Caméras de vidéo-protection au lycée Lavoisier à Paris, alarmes anti-intrusion au lycée François-Rabelais de Dugny (93) et clôtures au lycée Georges-Brassens de Courcouronnes (91) sont quelques exemples de dispositifs de sécurisation que la Région a décidé de financer dans les établissements secondaires. Ces dispositifs font partie d'un vaste plan qui prévoit la sécurisation des établissements scolaires, de leurs abords ainsi que des moyens de transport utilisés par les élèves. Au total, la Région consacre 10 millions d'euros en 2016 pour sanctuariser les lycées publics et privés.

LUTTER CONTRE LA RADICALISATION

La Région a adopté en 2016 un plan visant à défendre la laïcité et lutter contre la radicalisation dans les associations et les clubs sportifs franciliens par la création d'un « réseau d'alerte » et la mise en place de référents qui seront formés par des organismes spécialisés dans la défense des droits, la lutte contre le racisme et la promotion de la laïcité. Les subventions régionales seront conditionnées à la signature d'une charte de la laïcité.



VOYAGER EN TOUTE TRANQUILLITÉ DANS LES TRANSPORTS

Fraude, incivilités, agressions... : les transports en commun d'Île-de-France ne sont pas assez sûrs, et le sentiment d'insécurité y est très élevé (60 % des usagers du RER). Pour restaurer la tranquillité de tous et permettre aux usagers de voyager sereinement, la Région va généraliser la vidéo-protection sur toutes les lignes (bus compris) et dans toutes les gares, avec visionnage en direct par un personnel habilité. La Région travaille à la mise en place d'une véritable police régionale des transports avec un commandement commun entre la police et les différents opérateurs. En attendant, 140 agents sont venus renforcer les effectifs de sécurité dans les transports en 2016 ; puis 200 les rejoindront en 2017.

Développer l'accès à la santé



Pour pallier le manque de médecins et d'infirmières et lutter contre la désertification médicale, la Région innove : permanences de soins, maisons pluridisciplinaires, aides financières aux professionnels de santé, etc.

LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE MÉDECINS

Contrairement aux idées reçues, l'Île-de-France est la région qui enregistre la plus forte réduction de son nombre de médecins : elle en a perdu près de 2 000 entre 2007 et 2015 ! Pour permettre un meilleur accès aux soins de tous les Franciliens, la Région aide les jeunes médecins à s'installer dans les zones de pénurie. Elle soutient aussi financièrement l'ouverture, dans ces zones, de maisons pluridisciplinaires de santé, notamment dans les territoires ruraux.



LA RÉGION AUX PETITS SOINS POUR LES JEUNES

La santé des jeunes Franciliens étant pour elle une préoccupation majeure, la Région permet aux étudiants et apprentis d'adhérer à une complémentaire santé avec une aide allant jusqu'à 100 euros. Un fonds de prévention santé jeunes a vu le jour, et la Région soutient étroitement le Centre régional d'information et de prévention du sida (Crips), qui informe et assure des actions de prévention auprès des jeunes sur les drogues, le sida et les conduites à risques, et dont le rôle sera élargi à l'ensemble des questions de santé.



>> ipasscontraception.fr

La Région fait de l'information et de l'accès à la contraception des jeunes, de la prévention contre les infections sexuellement transmissibles et les grossesses précoces l'une de ses priorités. Pour y parvenir, elle a mis en ligne un site Internet dédié à la prévention santé pour la jeunesse. Cet outil innovant rassemble des informations fiables sur la contraception et une cartographie des lieux utiles pour les jeunes Franciliens, tels que les distributeurs de préservatifs, les centres de planification familiale ou les lieux d'écoute.

LE HANDICAP PRIS EN COMPTE

Plus de 1 million de personnes vivent avec un handicap en Île-de-France, et la prise en compte de cette réalité irrigue désormais toutes les politiques régionales. La Région met en place des trajets 100 % accessibles dans les transports collectifs, et finance des travaux d'adaptation de logements et l'acquisition de matériel spécialisé. Elle a déclaré l'emploi des personnes en situation de handicap « Grande Cause régionale 2016 ».



>> Pour une Région sans sida

L'Île-de-France est la région la plus touchée par l'épidémie du sida en France. La Région s'est engagée dans la démarche « Pour une Île-de-France sans sida » avec pour objectif de mettre fin aux nouvelles contaminations. Son action s'appuiera notamment sur le Centre régional d'information et de prévention du sida (Crips) pour mettre en avant des actions visant à développer l'information, apporter des services aux populations et accompagner les personnes dans leur parcours de santé.



LA RÉGION FINANCE LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ

Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, sages-femmes, techniciens de laboratoire médical... Autant de métiers qui recrutent et vers lesquels la Région veut favoriser l'orientation des jeunes, notamment par la mise en place de bourses (voir p. 21). Par ailleurs, la Région crée un fonds d'urgence de 300 000 euros afin de répondre aux besoins les plus immédiats de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale dégradés.



Construire plus, construire mieux



Relancer la construction de logements, aménager 100 nouveaux quartiers innovants et écologiques, mieux répartir le parc social sur le territoire, encourager l'accèsion à la propriété : la Région entend changer le visage de l'Île-de-France.



POUR UNE VRAIE MIXITÉ SOCIALE

La Région finance la construction et la réhabilitation des logements sociaux, avec plusieurs objectifs : lutter contre les « quartiers-ghettos », le mal-logement et protéger les populations les plus fragiles et vulnérables, souvent concentrées dans les mêmes quartiers. Sur les 1 300 communes d'Île-de-France, 90 concentrent 66 % du parc locatif social. Pour mieux répartir le logement social sur tout le territoire régional et favoriser ainsi une vraie mixité sociale, la Région ne financera plus de logement très social là où il y a déjà plus de 30 % de logements sociaux.



UN NOUVEL URBANISME FRANCILIEN

La Région va consacrer 235 millions d'euros à la création de 100 quartiers innovants et écologiques en Île-de-France. Objectif : atteindre la construction de 70 000 logements par an sur le territoire en accompagnant les collectivités qui s'engageront significativement dans la construction de logements tout en diminuant l'empreinte écologique des villes. Elle aidera également les collectivités à financer les équipements de proximité indispensables à la ville comme des espaces publics, des espaces verts, des écoles et des services publics. Par ailleurs, la Région a lancé, à l'intention d'architectes, urbanistes, paysagistes et designers, un appel à projets innovants de développement urbain et rural sur tout le territoire francilien pour dessiner l'Île-de-France de demain.



LA RÉGION MOBILISE SON FONCIER

L'Île-de-France comptera 1 million d'habitants supplémentaire d'ici 10 ans. Afin d'y faire face, la Région mobilise tous les terrains à sa disposition pour construire davantage. Une implication qui passe aussi par le choix de céder des parcelles et des bâtiments qui lui appartiennent, ainsi que les terrains non construits autour des lycées notamment.

DAVANTAGE DE LOGEMENTS POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

La Région vient de renouveler la convention signée avec la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), qui permet de reloger dans le parc social de la Région des femmes victimes de violences conjugales. À cette occasion, elle a doublé son objectif de mise à disposition de logements, passant de 50 à 100 par an minimum réservés pour ces femmes.



FAVORISER LE LOGEMENT DES ENSEIGNANTS

La Région mobilise une partie de son parc de logements sociaux pour inciter les enseignants à s'installer dans les départements dépendant des académies de Créteil et de Versailles qui rencontrent des difficultés croissantes à recruter. En contrepartie, les professeurs bénéficiaires s'engagent à rester au moins 5 ans en poste dans leur établissement scolaire.



Faire de toute l'Île-de-France un territoire créatif et culturel



Parce que la culture participe à la vitalité d'une société et à la prospérité de son économie, la Région a décidé d'en faire un axe majeur et a augmenté en 2016 son budget de 7 %. Avec deux objectifs : favoriser l'émergence de nouveaux talents et associer l'ensemble du territoire.

ENCOURAGER LA DÉCOUVERTE, L'APPRENTISSAGE ET LA PRATIQUE AMATEUR

La Région soutient l'enseignement artistique grâce aux aides aux conservatoires et aux équipements culturels, mais aussi dans les lycées. Elle soutient également les lieux de diffusion dans tous les domaines, librairies, salles de cinéma, théâtres, festivals...



>> L'accès des territoires à la culture

La culture en Île-de-France, ce n'est pas seulement Paris et la Petite Couronne. Pour diffuser la culture sur tout le territoire régional, notamment en Grande Couronne, la Région va financer l'installation de nouveaux lieux culturels et encourager de nouveaux modes de diffusion et l'itinérance : création de boîtes à livres dans les gares, renforcement des partenariats avec l'Orchestre national d'Île-de-France ou le Fonds régional d'art contemporain (Frac) pour diffuser les pratiques artistiques dans les lycées des quartiers défavorisés et les zones rurales, développement des cafés musicaux labellisés « Jeunes Talents Île-de-France ».



ENCOURAGER LA CRÉATION

La création francilienne est riche. La Région accompagne les artistes et soutient le spectacle vivant, les arts de la scène et de la rue, les arts plastiques, les arts numériques, le cinéma, le secteur du livre, les musiques actuelles... Elle devrait lancer une plateforme régionale de financement participatif de projets culturels, « l'Île des chances », et mettre en place le Fonds régional des talents émergents, doté de 1 million d'euros, pour soutenir les projets des jeunes artistes.

Sport pour tous !



Un Francilien sur deux fait du sport, et nombreux sont ceux qui aimeraient en faire plus. La Région accompagne cette énergie en remettant le sport au cœur du projet régional.



CAP SUR LES JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux olympiques sont un véritable moteur du développement du territoire. Consciente de cet enjeu, la Région porte la candidature Paris 2024 aux côtés des comités olympiques et paralympiques français, de la Ville de Paris et de l'État.

Elle contribue à doter la région d'infrastructures sportives de haut niveau telles que le Stade nautique d'Île-de-France à Vaires-Torcy (77) ou le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (78). Le développement et la modernisation des transports fait également partie des priorités régionales pour les Franciliens et le succès des JO.

LES ÎLES DE LOISIRS BIENTÔT MODERNISÉES

Vastes espaces de détente aux portes des villes, les 12 îles de loisirs d'Île-de-France séduisent 4 millions de visiteurs par an. Escalade, golf, équitation, baignade ou planche à voile figurent parmi les activités proposées. La Région va moderniser leurs équipements parfois vieillissants et dynamiser leur gestion. Grâce aux Tickets-loisirs financés par la Région, les Franciliens les plus modestes en profitent gratuitement dans le cadre de sorties organisées en groupes. Depuis 2016, des stages ludiques d'apprentissage de l'anglais sur 5 jours sont proposés aux adolescents dans certaines îles de loisirs.

Au programme : anglais le matin et activités sportives l'après-midi !



ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE AU QUOTIDIEN

La Région encourage la pratique sportive au quotidien pour tous, en aidant les collectivités à construire des infrastructures (piscines, gymnases...) et à les rendre accessibles aux sportifs en situation de handicap. Elle soutient les ligues et comités régionaux, la formation des sportifs, des encadrants et des 300 000 bénévoles dans les clubs. Une vingtaine de manifestations sportives se déroulant sur le territoire francilien bénéficient de financements régionaux. Elle va en outre recenser une offre de lieux en accès libre : pistes cyclables, itinéraires de randonnée, parcours de jogging, terrains et installations de proximité. Objectif de ce plan régional baptisé « Sport-Oxygène » : répondre à la demande croissante de pratique hors cadre et créer une offre sportive à finalité touristique. Le tout sera répertorié sur un site et une appli.

INTERNATIONAL



340

projets d'investissements internationaux réalisés en 2015 en Île-de-France.

540

millions d'euros de fonds européens pour le territoire francilien.

16

accords de coopération décentralisée.

AGIR À L'INTERNATIONAL



L'action européenne et internationale de la Région vise à promouvoir l'attractivité du territoire. La Région s'assure de faciliter l'accès des porteurs de projets franciliens aux fonds européens. Elle signe des accords de coopération avec des collectivités territoriales dans le monde. Sans pour autant oublier la solidarité au service des populations opprimées dans le monde.



L'ÎLE-DE-FRANCE AU CŒUR DE L'EUROPE

Au-delà des relations existantes (land de Brandebourg, Budapest, Varsovie...), la Région entend développer des liens forts avec les autres grandes métropoles européennes avec un double objectif : renforcer la coopération notamment économique et en matière d'innovation ; mais aussi rechercher les sujets sur lesquels les régions peuvent mener des actions convergentes pour peser sur la définition des politiques européennes à Bruxelles. L'Île-de-France dispose d'un bureau de représentation auprès des institutions européennes pour faire entendre sa voix et soutenir les acteurs franciliens dans leurs démarches.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Outre les actions dans les zones de coopération décentralisée, la Région développe des actions de solidarité internationale aux côtés de populations sinistrées ou victimes de conflit, grâce à son fonds d'intervention d'urgence pour des actions humanitaires immédiates, comme par exemple à Haïti, dévastée par l'ouragan Matthew, ou auprès des minorités chrétiennes du Moyen-Orient.

L'ACTION INTERNATIONALE DE LA RÉGION

La Région signe des accords de coopération décentralisée avec des collectivités locales dans le monde. Son ambition est de mettre l'accent sur, d'une part, les pays dont sont issus les Franciliens d'origine étrangère et, d'autre part, les pays avec lesquels l'Île-de-France doit tisser un partenariat fort dans un objectif notamment de développement économique. En 2016, 2 nouveaux accords devraient être signés, avec la province de Gyeonggi (Corée du Sud) et la région de Casablanca-Settat (Maroc). Ils illustrent la nouvelle orientation internationale de la Région, ces 2 collectivités partageant avec l'Île-de-France des enjeux importants en matière de développement économique.



LE SOUTIEN AUX PROJETS GRÂCE AUX FINANCEMENTS EUROPÉENS

À travers les fonds structurels, l'Europe soutient les projets de nombreux acteurs franciliens : collectivités locales, associations, entreprises, agriculteurs. Sur la période 2014-2020, l'Île-de-France dispose d'une enveloppe de 915 millions d'euros accordés par l'Union européenne au titre de ses politiques de cohésion économique et sociale et de développement rural. La Région, qui vient de créer une Commission régionale des affaires européennes, gère directement plus de la moitié de ces fonds, l'autre moitié étant gérée par l'État.

>> Trois fonds européens pour la période 2014-2020

L'enveloppe de 540 millions d'euros dont dispose la Région est alimentée par 3 fonds européens :

- Le FEDER (185 M€) qui finance des projets liés à la recherche et à l'innovation, à la compétitivité, ainsi que des projets relatifs à la mutation vers une économie à faible teneur en carbone.
- Le FSE (997 M€) sont gérés par la Région qui soutient l'emploi, la qualité et la productivité du travail, ainsi que l'insertion sociale. Il lutte contre toutes les formes de discrimination sur le marché du travail.
- Le FEADER (58 M€) qui améliore la compétitivité des secteurs agricole et forestier et préserve l'environnement.



NOTES

A large, empty white rectangular area intended for taking notes, occupying the majority of the page below the header.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES. Couverture (de gauche à droite, de haut en bas) : Cyrus Cornut / Picturetank ; Pierre-Yves Brunaud / Picturetank ; Hugues-Marie Duclos - Région IDF ; William Dupuy / Picturetank ; Istock ; Xavier Schwebel / Picturetank ; Ludovic Le Couster / Picturetank ; Jean-Marc Armani / Picturetank ; Patrick Gaillardin / Picturetank ; Jean-Lionel Dias / Picturetank ; Emile Loreaux / Picturetank ; Julie Bourges / Picturetank. **Page 10 :** Cyrus Cornut / Picturetank. **Page 11 : (de gauche à droite)** Cyrus Cornut / Picturetank ; William Dupuy / Picturetank. **Page 12 (de haut en bas) :** Pierre-Yves Brunaud / Picturetank ; Laurent Villeret / Picturetank ; Marie Genel / Picturetank. **Page 13 (de haut en bas) :** Émile Loreaux / Picturetank ; Laurent Villeret / Picturetank ; Jean-Marc Armani / Picturetank ; Jean-Lionel Dias / Picturetank. **Page 14 :** Hugues-Marie Duclos - Région IDF. **Page 15 (de haut en bas) :** Hugues-Marie Duclos - Région IDF - Catalogue Picturetank. **Page 16 (de haut en bas) :** Aldo Sperber / Picturetank ; Ludovic Le Couster / Picturetank. **Page 17 :** Stéphanie Lacombe / Picturetank. **Page 18 :** William Alix. **Page 19 :** Cyrus Cornut / Picturetank. **Page 20 :** Ludovic Le Couster / Picturetank. **Page 21 (de haut en bas) :** Julie Bourges / Picturetank ; Cyrus Cornut / Picturetank ; Julie Bourges / Picturetank. **Page 22 :** Patrick Gaillardin / Picturetank. **Page 23 :** Pierre-Yves Brunaud / Picturetank. **Page 24 (de haut en bas) :** Jean-Marc Armani / Picturetank ; Marie Genel / Picturetank. **Page 25 (de haut en bas) :** Marie Genel / Picturetank ; Ludovic Le Couster / Picturetank. **Page 26 : (de gauche à droite)** Marie Genel / Picturetank ; Xavier Schwebel / Picturetank. **Page 27 (de gauche à droite et de haut en bas) :** Ludovic Le Couster / Picturetank ; Marie Genel / Picturetank ; Marie Genel / Picturetank. **Page 28 :** Rafaël Trapet / Picturetank. **Page 29 (de haut en bas) :** Marie Genel / Picturetank ; Xavier Schwebel / Picturetank ; Emile Loreaux / Picturetank. **Page 30 (de haut en bas) :** Ludovic Le Couster / Picturetank ; William Dupuy / Picturetank ; Marie Genel / Picturetank. **Page 31 :** Florence Joubert / Picturetank. **Page 32 (de haut en bas) :** Florence Joubert / Picturetank ; Jean-Lionel Dias / Picturetank ; Rafaël Trapet / Picturetank. **Page 33 (de gauche à droite, de haut en bas) :** Jean-Lionel Dias / Picturetank ; William Dupuy / Picturetank ; PNROPF. **Page 34 :** Marie Genel / Picturetank. **Page 35 (de haut en bas) :** Istock ; Philippe Ayrault, Région Île-de-France, ADAGP 2010. **Page 36 (de haut en bas) :** Ludovic Le Couster / Picturetank ; Rafael Trapet / Picturetank. **Page 37 (de l'arrière vers l'avant) :** Éric Garault / Picturetank ; Joanna Binkowska. **Page 38 (de haut en bas) :** Julie Bourges / Picturetank ; Éric Garault / Picturetank. **Page 39 (de haut en bas) :** Pierre-Yves Brunaud / Picturetank ; Emmanuelle Blanc / Picturetank. **Page 40 (de gauche à droite, de haut en bas) :** Pierre-Yves Brunaud / Picturetank ; Pierre-Yves Brunaud / Picturetank ; Istock. **Page 41 (de haut en bas) :** Jean-Marc Armani / Picturetank ; Laurent Villeret / Picturetank. **Page 42 (de haut en bas) :** Hugues-Marie Duclos ; Gil Fernet ; Xavier Schwebel / Picturetank. **Page 43 :** Istock. **Page 44 (de gauche à droite) :** Valentine Vermeil / Picturetank ; Gilles Coulon. **Page 45 (de haut en bas) :** Denis Bourges / Picturetank ; William Dupuy / Picturetank.





Région Île-de-France

35, boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél.: 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr



RegionIleDeFrance



@iledefrance